

**Vendredi 30 janvier 2015**

**Lise Caron** élue SNTRS-CGT sur la liste intersyndicale « Ensemble » et **Diane Oble** personnalité extérieure CGT

30 votants. *Début de séance 8h00-fin de séance 12h00*

Abréviations : Conseil d'Administration, CA ; *Commission Permanente du Conseil d'Administration* ; Vice-Président, VP, Ressources Humaines : RH, Conseil scientifique, CS ; CT ; Comité Technique ; Comité Hygiène et Sécurité-Conditions de Travail, CHSCT ; Conseil des Formations et de la Vie Universitaire, CFVU ; U.N. Université de Nantes ; PDL : région Pays de la Loire. ETPT : équivalent temps plein travaillé ; Md€ milliard d'euros ; M€ millions d'euros, K€ milliers d'euros ;

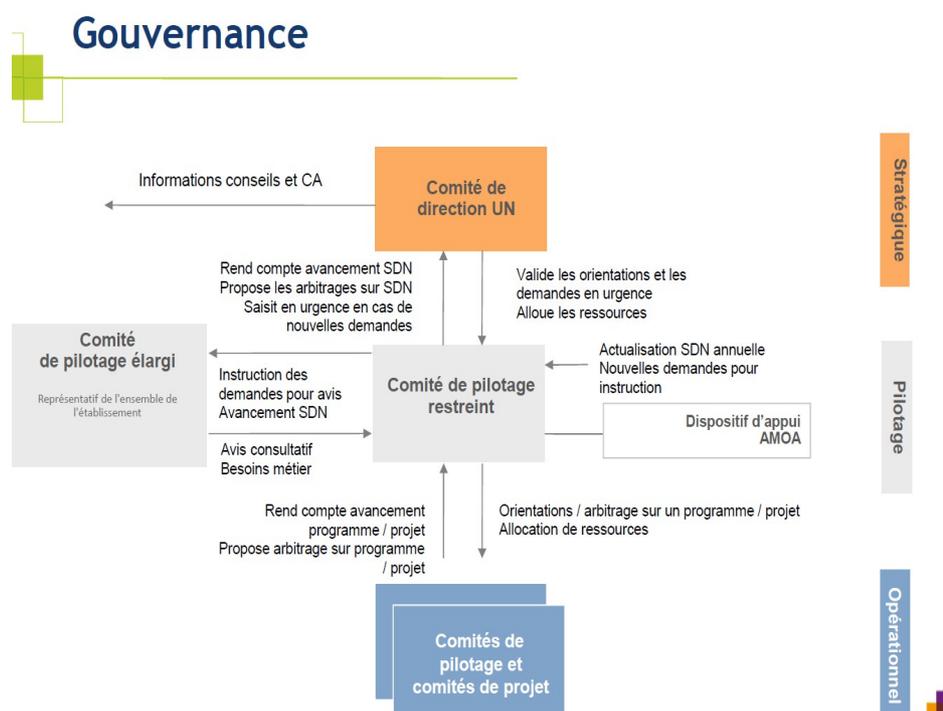
## **1. Approbation du Procès-verbal du Conseil d'Administration du 19 décembre 20142015**

**adopté à l'unanimité**

## **4. Présentation point d'étape du Schéma Directeur du Numérique par Jackie TRICHET**

Le schéma directeur du Numérique 2015-2020 est élaboré avec l'assistance du cabinet Kurt Salmon.(coût 63 k€ !). Le Cabinet met en exergue que certains services n'entrent pas dans le périmètre de la gestion des services numériques de l'université :gestion et valorisation de la formation continue, gestion et valorisation de la recherche, Gestion des étudiants et anciens étudiants, gestion des enseignements et seulement partiellement le stockage et archivages des ressources ou la gestion RH. Il va falloir y remédier, pour cela pas moins de 33 initiatives dont la mise en place d'un Service Informatique de gestion et pilotage de la recherches.

Qui décide dans l'enchevêtrement des comités de pilotages?



Le Schéma directeur de l'université aurait vocation à être piloté par la COMUE UBL. Selon les statuts proposés au vote du CA le 3 avril 2015, il sera de la compétence propre de la COMUE d'élaborer une stratégie commune du numérique ainsi qu'un schéma directeur du numérique. Le commencement du transfert de compétences vers l'Université Bretagne Loire.

Au cours du débat, les administrateurs soulèvent la question du Contrat de projets État-Région avec engagement de 4M€ sur 5 ans pour financer des infrastructures du numérique. Les orientations stratégiques de la région s'imposent aux orientations de l'établissement. Ils rappellent que le service existant est de bonne qualité et que les UFR ont une bonne perception du service.

Les documents restent très vagues notamment sur les « initiatives innovantes et pédagogiques », les marchés porteurs. Le budget reste à consolider !

Mme Ishow voit dans le développement du numérique le moyen d'assurer des cours du soir (sans présentiel), les enseignants sans recherche pourraient se consacrer au développement de l'innovation pédagogique du numérique,

et pour les chercheurs, les services pourraient être missionnés pour organiser des congrès ou le site internet pour le congrès : que des innovations régressives !!!!

La CGT exprime ses inquiétudes sur l'externalisation des cours, par exemple par des dépôts de cours sur des plate formes spécialisées privées, avec en perspective des dégradations de la qualité des enseignements. La présidence répond que la production de documents, les coûts financiers et de personnels, sur l'organisation devront être arbitrés. L'externalisation n'est pas possible sur les fonctions support et de soutien, cependant, l'assistance à maîtrise d'œuvre peut être faite par l'extérieur.

*Commentaires : En tout état de cause, les BIATSS, les personnels devront être consultés et s'approprier le plan. Il ne suffira pas de mettre un ordinateur à disposition de chaque étudiant pour résorber les inégalités d'accès au numérique. L'enseignement à distance produit davantage d'échecs dans les classes populaires qu'ailleurs et ne fait qu'aggraver les inégalités d'accès à l'enseignement supérieur et à l'éducation. La formation doit partir des besoins exprimés par les étudiants pour y répondre. Si le numérique peut être un des outils de formation, il ne peut en être l'exclusive. L'interaction entre les enseignants, les étudiants ne peut se résumer à un forum, sorte de barnum pédagogique. Pour les étudiants en formation continue, une réelle formation en « présentiel » est nécessaire sur le temps de travail pour qu'ils soient financés.*

#### **Point 5 : Approbation de la mise en conformité des Statuts et du RI de l'UN**

Les statuts et le règlementation Intérieur de l'Université doivent être revue selon une grille de lecture de « statuts type » communiquée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur depuis mois de juillet 2014 qui fait suite à la loi Fioraso et aux modifications du Décret sur les enseignants chercheurs,

La commission de consultation des doctorants ira sous la tutelle des COMUE, transfert de compétences oblige !

**Vote Pour 24 Pour**

**1 Excusé**

**5 Abstentions (CGT, FSU, CFDT)**

#### **AFFAIRES INSTITUTIONNELLES**

##### **6. Approbation de la modification Statuts de l'UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)**

Les modifications ont pour objectif de permettre l'organisation d'une équipe de Direction, voulue par le nouveau Directeur de l'UFR, avec 4 directeurs adjoints (Formation, Recherche, Relations Internationales et Insertion professionnelle en relations partenariales).

**Vote Pour à l'unanimité**

##### **7. Approbation de la convention de renouvellement de l'adhésion de l'UN au GIS ValorOuest**

Le Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) Valor'Ouest regroupe 11 partenaires des régions Bretagne et Pays de la Loire, dont 10 établissements d'enseignements supérieur et de recherche.

La convention vise à renouveler le GIS pour une année pour une éventuelle restructuration dans la COMUE.

Le GIS Valor'Ouest a pour mission principale, le soutien à la conception et à la mise en place des démarches qualité mais il avait, à l'origine, pour mission principale la valorisation de la recherche qui est passée à la SATT.....

Selon la présidence, cette structure correspond à une mutualisation financière pour un coût nettement inférieur à celui que pourrait proposer un cabinet externe. Or, selon l'article 5.1 de la convention de renouvellement, prévoit des dépenses de fonctionnement pour financer des prestations de cabinets extérieurs en matière de formation et de communication. La convention prévoit aussi le recrutement d'un « Animateur Qualité » sur CDD.

Pour l'année 2015, la contribution financière de l'Université comme du CNRS s'élève à 3300 euros pour une contribution globale de 23 600 €.

La CGT est intervenue analysant le GIS comme une coquille vide, la question se pose du statut du GIS par rapport à d'autres structures de valorisation ou de démarches qualité qui s'effectuent au sein de différents établissements dont le CNRS et l'Inserm. Il est répondu que le GIS est plus impliqué sur la démarche qualité sur les formations.

**Vote Pour 21 Pour**

**3 Contre (CGT)**

**4 Abstentions (CGT, FSU, CFDT)**

#### **RESSOURCES HUMAINES**

##### **8. Approbation du bilan social 2013**

C'est nouveau : l'article 47 de la Loi du 22 juillet 2013 sur l'Enseignement Supérieur et la Recherche indique:« Le Conseil d'Administration approuve le bilan social présenté chaque année par le président. Ce bilan présente l'évo-

lution de l'équilibre entre les emplois titulaires et contractuels et les actions entreprises en faveur de la résorption de la précarité au sein des personnels de l'établissement. »

Dans le cadre de l'application du décret n°2014-321 du 10 mars 2014 le bilan social sera publié dans les 3 mois sur le site internet de l'établissement..

Quelques focus :

49 hommes et 27 femmes ont sollicités leur départ à la retraite en 2013, or 240 agents avaient entre 60 et 69 ans. L'application des lois Balladur, Fillon, Woerth, etc font que de nombreux personnels retardent leur départ pour espérer avoir une meilleure pension.

Contractuels BIATSS: Les femmes (65% des CDD) subissent lourdement la précarité et plus tôt que leurs homologues hommes. 63% des contractuels sont des Catégories A.

Accompagnement des parcours professionnels : 36 admis sur concours internes (droits communs) et 34 titularisés sur concours réservés prévus par la loi Sauvadet.

Un développement de la formation : + 34 000 € en faisant payer les laboratoires et services sur leurs ressources propres: 50 % des formations « Recherche et techniques de laboratoires » et des formations « HSS » (formations à l'expérimentation animale et les formations SIAPP entre autre) ont été prises en charge par les structures. Certaines actions de formation « techniques » ont été étalées sur 2 ans,

La CGT est intervenue : L'université subit une baisse globale de l'emploi alors qu'elle enregistre une hausse du nombre d'étudiants. Ceci se traduit cependant par une hausse de la masse salariale (GVT, hausse des rémunérations par les primes, financer les vacances pour suppléer au pertes d'emplois...). La réduction de l'emploi ne résoudra pas le problème du déficit de l'université sinon à diminuer le nombre d'étudiants. Le bilan social 2014 sera plus succinct, la CGT souhaite que la richesse du document soit préservée, notamment par les comparaisons d'une année sur l'autre.

**Vote Pour à l'unanimité**

## **AFFAIRES FINANCIERES**

### **9 Approbation de tarifs, dons et subventions (après examen par la CPCA)**

**Vote Pour 23** Pour                      **2 Contre (FSU, CGT)**                      **4 Abstentions (FSU, CGT)**  
:

### **10. Approbation d un règlement d attribution de prix**

Le Département Hospitalo-Universitaire 2020 – DHU 2020 « Médecine personnalisée des maladies chroniques », coordonné par le Professeur Antoine MAGNAN apporte son soutien au 33<sup>ème</sup> colloque du « Club d'Etude des Cellules Epithéliales Digestives » à travers l'attribution de trois prix (300 €) aux étudiants qui auront réalisé la meilleure communication.

**Vote Pour à l'unanimité**

## **QUESTIONS DIVERSES :**

### **point sur l'opération nouveau tertre et espé :**

L'Espé quitte le site du recteur Schmitt, le CA a accepté le rapport d'expertise, cependant subsistent des difficultés pour les personnels.

Mme Ishow soulève la **question des tarifications d'accès aux instruments de laboratoires sous tutelle CNRS**. Elle revendique que les tarifs appliqués aux projets portés par la SATT soient les mêmes que pour les utilisateurs internes. La CGT est intervenue : cela n'est pas justifié puisque ces projets impliquent des partenaires extérieurs notamment des entreprises et que les laboratoires ont à leur charge la maintenance, l'entretien,...